

L'ATTENTISME EST DE RIGUEUR

L'intervention des banques étrangères est conditionnée par la décision du gouvernement. Lequel n'a pas encore entériné les mesures préconisées par le FMI. L'absence d'études prévisionnelles n'aide guère à y voir clair.

Le destin de la Guinée a radicalement changé de cours en avril 1984. Confiant dans la nouvelle orientation politique, les hommes d'affaires ont afflué à Conakry, attirés par la perspective d'un potentiel extraordinaire à mettre en valeur. Si leur intérêt est réel, on peut supposer que toute étude prévisionnelle aurait été la bienvenue. Pourtant, la plupart des très sérieux instituts de prévision politico-économique et de prospective ne se sont pas encore penchés sur le cas de la Guinée, alors que c'est, par excellence, le type de situation où l'on a besoin d'eux.

Pour ces cabinets, d'origine anglo-saxonne essentiellement, l'Afrique noire francophone demeure difficile à couvrir; l'un d'entre eux, Wharton, envisage donc de créer un service spécialisé sur l'Afrique, à partir de son bureau parisien qui servira de relais. En fait, c'est un cabinet purement français, Nord Sud Export, qui semble le mieux renseigné sur la Guinée.

Les banques à forte implantation internationale ont nécessairement leur propre cellule d'études et de prévisions pour suivre les risques-pays. Nombreuses sont celles qui ont envoyé des missions de prospection à Conakry au cours des six derniers mois, comme la BNP (Banque nationale de Paris), dont la réserve en cette affaire ne semble avoir d'égale que sa contrariété d'y avoir été impliquée en tant qu'instrument de la politique française. Ce n'est

pas de son plein gré, mais sur injonction du gouvernement français que la BNP envisagerait d'intervenir. Est-ce une raison pour prétendre n'avoir pas effectué d'analyse prévisionnelle sur la Guinée?

La BIAO (Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest), quant à elle, se montre naturellement plus enthousiaste. Sa connaissance du pays est ancienne, puisque après avoir été nationalisée en 1962, elle a gardé le statut de correspondant de la BGCE (Banque guinéenne du commerce extérieur). Les contacts pris dès le mois d'avril dernier ont permis la signature de deux protocoles, qui ont notamment abouti à l'affectation à plein temps d'un représentant auprès de la Banque centrale.

Restructurer
tout le système
bancaire

C'est dire que la BIAO dispose d'un poste d'observation privilégié, bien qu'elle affirme ne pas poser de conditions à la Guinée pour la reprise de ses activités. Mais elle est dépendante de la loi bancaire, discutée avec le FMI (Fonds monétaire international), qui déterminera quels types de banques seront autorisés.

Car il s'agit non seulement d'assurer le financement de l'économie mais, au préalable, de restructurer totalement le système

bancaire (BGCE, Banque nationale des services extérieurs, Banque nationale de développement agricole, Crédit national du commerce, de l'industrie et de l'habitat, Banque nationale d'épargne et de dépôts, doivent être remaniés), dont la précarité actuelle ne permet pas de mener à bien les réformes préconisées par le FMI. Paribas, banque d'affaires exclusivement, a une attitude parfaitement claire à cet égard: elle ne pourra envisager d'intervenir que lorsque le système bancaire sera fiable, c'est-à-dire pas avant deux ans.

C'est aussi le délai minimum que la Banque de France et les observateurs extérieurs estiment nécessaire pour préparer l'éventuelle entrée de la Guinée dans la zone franc (ce serait à l'heure actuelle la seule candidature potentielle, celle du Ghana semblant en sommeil).

Le FMI a formulé ses «recommandations» en quatre points principaux: dévaluation de la monnaie, le syli, allant de pair avec le rétablissement de la liberté des échanges et de la vérité des prix; réforme du système bancaire; assainissement des finances et des entreprises publiques; rééchelonnement de la dette extérieure.

Le scénario classique serait l'accord de confirmation avec le FMI et le programme d'ajustement structurel avec la Banque mondiale, puis le passage devant le Club de Paris. Ce sont les conditions du rétablissement de

Quelques primes et allocations diverses viennent sûrement arrondir les fins de mois difficiles : aurait-il oublié de m'en parler ? Cela fait rire Babacar, à l'autre bout de l'échelle des salaires : « Alassane se plaint de devoir diminuer sur les dépenses quotidiennes, mais il en a les moyens, non ? Avec 1 500 F CFA par jour ! Sans compter les petits "à côtés" ! Moi, je dépense juste 400 F CFA ! »

Babacar est planton dans une entreprise privée du domaine industriel de Dakar. Il gagne 32 000 F CFA par mois. Le SMIG s'élève à 31 847 F CFA. « Je suis logé, c'est vrai, mais avec 32 000 F CFA, comment peut-on nourrir décemment une famille ? J'ai une femme et cinq enfants. Ma belle-sœur habite également sous mon toit avec ses deux enfants. »

Quant à la

viande,

n'en parlons pas !

On consomme 4 kg de riz par jour. Mais comme je n'ai pas l'argent pour acheter plus d'un sac de 100 kg par mois, c'est chaque fois pareil : à partir du 20-22 du mois, on diminue les rations. L'année passée, il nous est arrivé de ne faire qu'un repas par jour : au village, mes parents n'avaient rien récolté, pas de mil, pas d'arachide, rien. Chaque mois, je leur envoyais 3 000 F CFA. Vous voyez ce que cela fait comme frais : 3 000 F CFA pour les parents, 16 000 pour le riz et 12 000 pour la dépense quotidienne. Il me restait quoi ? Tout juste 1 000 F CFA... pour le transport, les vêtements, les médicaments, etc. Et encore ! Pour ne dépenser que 12 000 F CFA pour la nourriture, c'est vraiment difficile : je consomme trois boîtes de concentré de tomate par mois (soit 2 100 F CFA), une boîte de Nescafé (1 200 F CFA) et douze petites boîtes de lait concentré sucré (2 400 F CFA). Si vous y ajoutez le kinkéliba [une sorte de thé] du matin pour les enfants, le savon, le charbon de bois pour la

cuisson des repas et l'huile, il ne reste plus beaucoup d'argent pour le poisson ou les légumes. Quant à la viande, n'en parlons pas ! A 800 F CFA le kilo pour le bœuf et 1 100 F CFA pour le mouton, on n'en mange que très rarement ! »

Gabriel est agriculteur à Fandène, « la capitale du palmier rônier », un petit village situé à quelques kilomètres de Thiès. En 1984, il n'a récolté que deux quintaux d'arachides contre trois ou quatre durant les années de bonne pluviométrie. La coopérative les lui a achetés 60 F CFA le kilo. Total : 12 000 F CFA.

Mais Gabriel a également loué ses rôniers pour la saison ; en effet, beaucoup de paysans n'exploitent pas eux-mêmes leur ronneraie mais la confient à un « bana-bana » (revendeur). Gain de location : 25 000 F CFA. Le rônier rapporte donc deux fois plus que l'arachide ? « C'est sûr, répond mon interlocuteur. Aujourd'hui, la feuille de rônier se vend au minimum 50 F CFA pièce. A côté de cela, il y a les fruits, les conis, qui se vendent très bien ! Et, avant, il y avait aussi le vin, mais à cause de la sécheresse, on n'en produit pratiquement plus. »

Difficile

de joindre les

deux bouts

Gabriel a également vendu 20 kg de « haricots niebe », « juste au début de l'hivernage, parce que c'est à ce moment qu'ils coûtent le plus cher » : à 500 F CFA le kilo, cela fait 10 000 F CFA. Il en a gardé 25 kg pour sa propre consommation. Il a également conservé toute sa récolte de mil, soit 20 « safaa », ces bottes doubles reliées par les épis, qui pèsent environ 40 kg chacune. Il a donc engrangé 800 kg... contre près de 10 000 les bonnes années !

Durant les mois de soudure, il lui faudra acheter des céréales pour subvenir aux besoins de sa famille ; composée de cinq personnes au village, celle-ci consomme un peu moins de trois « mortiers » par semaine, soit en-

viron 80 kg de mil par mois.

Les revenus monétaires annuels de Gabriel s'élèvent à 47 000 F CFA. Il faut y ajouter les 12 000 F CFA que sa femme gagne en coupant feuilles et herbes qu'elle revend comme fourrage à la ville voisine. Total : 59 000 F CFA.

Les ruraux

sont

moins touchés

La dépense » (composée de sucre pour la bouillie de midi, de quelques légumes et de poisson séché ou de « yaboye » — petit poisson littéralement truffé d'arêtes) s'élève à 2 000 F CFA par mois. En outre, il y a les déplacements (250 F CFA par mois), le savon et les vêtements. A quoi il faut ajouter la scolarité (5 000 F CFA par an et par enfant), parce que la plupart des habitants de Fandène sont chrétiens et envoient leurs enfants à l'école catholique. La famille de Gabriel arrivera donc cette année à joindre les deux bouts sans trop de problèmes.

Alors : des privilégiés, les agriculteurs de Fandène ? « Oui, répond Gabriel. A cause des rôniers ! » Pas uniquement, intervient un sociologue. La structure des revenus et des dépenses des ruraux de toutes les régions du Sénégal est finalement, selon lui, assez similaire : à côté des cultures vivrières et de rente, les uns ont les rôniers ou le maraîchage, les autres les arbres fruitiers, le bétail ou la pêche.

Mais, contrairement à une idée reçue entretenue par les médias, les ruraux sont sans doute privilégiés par rapport aux citadins. Parce que leur consommation est moins extravertie, ils ont par exemple été moins atteints par les récentes hausses de prix. « Et puis, conclut Babacar, en ville, si tu travailles, tu dois subvenir aux besoins de toute ta famille restée au village. Et c'est toi qui sens la hausse du riz dans ton porte-monnaie ! Par contre, si tu ne travailles pas, tu es dans la misère, parce que dans les capitales, tu n'as pas de grenier. » ■